

RÈGLEMENT DE LA COURSE :

LA CABRO D'OR – 15 OCTOBRE 2023

GARDERIE POUR LES ENFANTS

1) Les courses

15Km, 10 Km, 5 Km, Cabriessienne

Les coureurs non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription, un certificat médical personnel de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an. Autorisation parentale exigée pour les moins de 18 ans.

2) Inscriptions

Par internet : www.sportips.fr

Sur place : Accompagné du règlement par chèque, à l'ordre de l'OCC

3) Sanitaires

Des sanitaires, douches et parking sont prévus sur place pour les participants.

4) Départ des Courses

Départs et Arrivées au complexe sportif Raymond MARTIN

➔ Horaires des départs : 15 km 10h10 – Cabriessienne à 10h30 – 10 km à 10h20 – 5 km à 9h30

Le 5 km est accessible aux athlètes en fauteuil.

5) Ravitaillements

Tous les 5 kms et à l'arrivée.

6) Assurance

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile et décline toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat ou futur.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence assurance. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

7) La participation à la course implique l'acceptation du présent règlement.

Tous les participants déclarent accepter le règlement de la Cabro d'Or

8) Les concurrents

Les participants sont tenus d'emprunter la partie droite de la chaussée et de respecter le code de la route.

Un service de sécurité est assuré tout au long du parcours, la surveillance médicale est assurée par la Croix Blanche.

9) Le classement

Pour le 5km, 10km et le 15km, une coupe. Bon d'achat aux 3 premiers Hommes et Femmes au scratch. Pour la Cabriessienne, une coupe sera attribuée aux 3 première de la course.

ATTENTION !

Nous vous rappelons que pour votre dossard, vous devez fournir obligatoirement votre licence ou votre certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la course. Les certificats médicaux seront gardés par l'organisation.

Les parcours sont mesurés conformément au règlement en vigueur à la FFA.

Le chronométrage sera effectué par un chronométreur officiel.

À l'arrivée, les concurrents peuvent, s'ils le désirent, garder leur dossard après remise de la puce à l'organisation (stand remise de tee shirt).